

RSE Ain'Fo

Fournisseur d'énergie dans l'Ain
La Lettre d'Information de RSE N° 7 / Été 2017

Un nouvel équipement structurant pour notre territoire !

RSE gère un réseau de distribution de 400 km de lignes en 20 000 Volts et de 300 km de lignes en basse tension dans le sud-ouest de la Dombes, sur 18 communes. Ce secteur est marqué par un fort dynamisme démographique et économique, ayant pour corollaire une demande en énergie électrique croissante.

Depuis 1997, RSE est alimentée par un poste source transformant le 63 000 Volts en 20 000 Volts, situé sur la Commune de SAINT-ANDRE-DE-CORCY.

Mais cette configuration de réseau est d'ores et déjà contrainte en cas de panne par grand froid, et elle le sera en conditions normales d'exploitation dans quelques années.

Plusieurs stratégies ont été étudiées par RSE afin de renforcer et sécuriser son alimentation électrique. Celle visant à créer un nouveau poste source de transformation électrique de la Très Haute Tension en 225 000 Volts vers la Haute Tension en 20 000 Volts a été retenue.

Notre projet consiste à réaliser un poste totalement intégré dans un bâtiment qui sera situé sur la Commune de MIONNAY, et il sera raccordé au Réseau de Transport d'Électricité (RTE) à CAILLOUX-SUR-FONTAINES via une liaison souterraine en 225 000 Volts. Toutes les lignes électriques le desservant seront souterraines : rien ne sera visible, à l'exception d'un bâtiment de la taille d'une petite maison individuelle.

Cet équipement va permettre à RSE d'accompagner le développement économique de la Dombes et la croissance de nos communes : en effet, depuis une quinzaine d'années, la construction d'habitations se poursuit à raison de plus de 2 % de nouveaux raccordements en moyenne chaque année, et des zones d'activités se créent ou se développent.

Cette dynamique étant majoritairement localisée dans la partie sud de la desserte de RSE, nous avons choisi de localiser ce nouveau poste source à proximité immédiate de la future zone d'activités en projet à MIONNAY, près de l'échangeur de l'autoroute.

Dans ce contexte, nous avons bénéficié d'un excellent partenariat avec la Communauté de Communes de la Dombes et avec la Commune de MIONNAY pour promouvoir cette infrastructure qui permettra à notre territoire de disposer d'une ressource en énergie à la hauteur de ses ambitions.

Le Directeur,
Jean-Marc GEORGE

Inauguration de notre Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE)

Le jeudi 23 février 2017, RSE a inauguré son IRVE, installée fin 2016.

Près de 50 participants se sont déplacés sur notre site et ont pu effectuer des tests de conduite de plusieurs véhicules électriques, berlines, citadines et utilitaires. Des échanges avec les utilisateurs de véhicules et les partenaires présents ont également eu lieu.

S'agissant des performances et du confort de conduite, les utilisateurs sont unanimes pour reconnaître que rouler à bord d'un véhicule électrique est très agréable. Peu de bruit, pas de vibration à l'arrêt, des accélérations qui permettent des dépassements sans aucun problème, un frein moteur qui limite le recours à la pédale de frein et l'usure des plaquettes. Le véhicule électrique se démarque aujourd'hui des véhicules à motorisation classique.

Si la question de l'autonomie reste posée, il en ressort que les constructeurs travaillent à l'augmenter. Les véhicules produits actuellement sont en effet capables de rouler jusqu'à environ 400 km sans recharge, voire 600 km pour certains véhicules haut de gamme.

Par ailleurs, le constat a été fait que l'utilisation de l'IRVE est extrêmement simple et nous comptons aujourd'hui plusieurs utilisateurs réguliers en plus des véhicules de RSE.

Au travers des différents discours, preuve a été faite que nous devons plus que jamais continuer à promouvoir et développer des modes de déplacements économiques qui préservent la qualité de l'air.

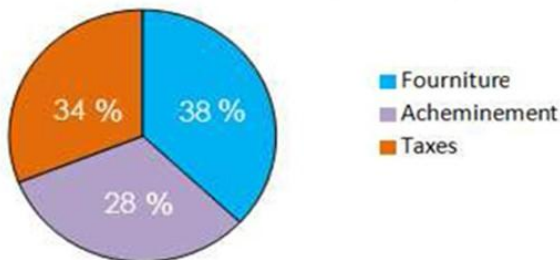


Détail de votre facture d'électricité

Les taxes sur votre facture sont obligatoires et sont les mêmes pour tous les consommateurs, quel que soit leur fournisseur d'énergie et quelle que soit la nature de leur contrat (offre de marché ou tarif réglementé). Les taxes et contributions représentent environ un tiers* de votre facture.

- **La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA)** : c'est une contribution tarifaire sur les prestations de transport et de distribution d'électricité, reversée à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières. Le montant de la Contribution est fixé par le Ministère de l'Énergie et est égal à 27,04% de la partie fixe du tarif d'acheminement appliqué par les gestionnaires des réseaux de distribution d'électricité.
- **La Contribution au Service Public d'Électricité (CSPE)** : Au 1er janvier 2016, la CSPE est devenue une taxe perçue pour le compte des Douanes. Elle est ensuite intégrée, en tant que recette, au budget de l'État. Elle sert notamment à financer les politiques de soutien aux énergies renouvelables.

La répartition des coûts sur la facture moyenne d'un particulier français en 2015



Electricité

Source : observatoire des marchés de l'électricité et du gaz naturel du 4ème trimestre 2015 de la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

- **Les Taxes sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE et TDCFE)** : déterminées par chaque commune et chaque département (à qui le fournisseur les reverse entièrement), ces taxes portent uniquement sur la consommation et sont révisées chaque année.
- **La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)*** : elle est appliquée à hauteur de 20% sauf pour l'abonnement et la CTA (taux réduit : 5,5%).

*Source : Observatoire trimestriel de la Commission de régulation de l'énergie

RSE et le photovoltaïque

RSE encourage la production d'électricité propre et décentralisée, notamment celle issue de l'énergie solaire. A fin 2016, le territoire de RSE est composé de 238 sites avec une puissance installée de 1.480 kWc, ce qui représente une surface totale de 10.778 m², soit un terrain et demi de football.

La production totale 2016 s'est élevée à 1.169.300 kWh, ce qui équivaut à une consommation annuelle moyenne d'environ 390 familles (hors chauffage et eau chaude sanitaire)

Pour 2017, pas moins de 19 projets sont en cours pour une puissance installée de 760 kWc, soit une augmentation de 50 %.

La plus grande partie de ces installations (plus de 4.800 m²) se fera sur des bâtiments agricoles, les agriculteurs étant des acteurs économiques majeurs de notre territoire Dombiste.

